



Guilde de la marine marchande du Canada

BULLETIN de la Division de l'Est

La Guilde demande à représenter les mécaniciens d'Algoma et de CSL

La Division de l'Est de la Guilde a le grand plaisir d'annoncer qu'elle a déposé une demande auprès du Conseil canadien des relations du travail (CCRI) pour devenir l'agent négociateur accrédité des mécaniciens d'Algoma et de CSL. Il s'agit d'une progression naturelle car, au cours des dernières années, de nombreux officiers ont décidé qu'ils voulaient être représentés par la Guilde. On s'attend à ce que le Conseil ordonne un vote pour choisir entre la Guilde et le syndicat en place. L'un des syndicats représentant les employés non agréés a essayé de s'impliquer aussi mais la Guilde est convaincue que la majorité des officiers se rendra compte qu'ils ont tout intérêt à rester unis au sein d'un syndicat unique.

La Guilde a la certitude que les régimes de retraite et d'assurance maladie en place intéresseront les officiers à cause de la sécurité et des garanties qu'ils offrent, de la facilité d'accès, des fiduciaires membres et de l'attention portée au respect des modalités et des conditions.

Percée dans le domaine des congés pour Upper Lakes

Les mécaniciens et les électriciens d'Upper Lakes ont récemment fait une percée lors de l'arbitrage. Un arbitre a approuvé la mise en place, d'un système expérimental de congé qui alternera six semaines de travail et de six semaines de congé sur deux navires d'Upper Lakes naviguant toute l'année. Cet essai vient répondre aux propositions de certains mécaniciens et électriciens d'Upper Lakes. La mise en place d'un système de périodes équivalentes de travail et de congé a été proposée pour un certain nombre de contrats. Bien que ces systèmes soient relativement communs dans plusieurs autres secteurs de la division, ainsi que sur certains pétroliers des grands lacs, ce sera une grande première pour une flotte importante de ces lacs. La Guilde se réjouit de cette évolution et attend avec impatience que le système soit mis à l'essai afin de pouvoir surveiller les résultats et faire les adaptations nécessaires.



Réunions de district

Les réunions de district qui se sont tenues dans toute la division cet hiver ont attiré de nombreux participants. Pour la première fois depuis de nombreuses années, une réunion de district de la Guilde a eu lieu au Cap-Breton afin de rencontrer les membres de la région, particulièrement ceux de Marine Atlantique, du Collège de la Garde côtière et d'autres qui résident dans la région, et pour discuter leurs questions. Le Conseil de la Division s'est réuni cette année à Halifax durant deux journées très remplies. Le Comité consultatif des OFF a occupé la première journée et le Conseil a également passé beaucoup de temps à discuter les diverses questions qui concernent la Division de l'Est.

La Division de l'Est de la Guilde remercie les mécaniciens d'Algoma et de CSL et leur souhaite la bienvenue

La Guilde ne se permet jamais d'anticiper le résultat d'un vote de ratification ou, comme c'est le cas ici, d'un vote d'adhésion à la Guilde. Dans ce cas, toutefois, le soutien reçu sous forme d'appels téléphoniques et de courriels ainsi que les réactions favorables des mécaniciens rencontrés à bord de leurs navires sont très encourageants. Nous voulons remercier les officiers qui ont soutenu les efforts de la Guilde et l'ont aidée à contacter autant de mécaniciens que possible au cours des derniers mois. Nous nous attendons à remporter le vote du CCRI et nous le ferons avec votre soutien. Ce processus comprend de nombreuses étapes et, si nous obtenons le résultat attendu au vote, un grand pas sera franchi en faveur du regroupement des officiers en un groupe uni et sensiblement plus fort. Nous tiendrons les officiers au courant de l'évolution de ce très important projet.

R e s t e z b r a n c h é !



Les membres peuvent consulter les publications de la Division, dans la section « Mises à jour de la Division de l'Est » du site Web du bureau national :
www.CMSG-GMMC.ca

Santé et sécurité à Marine Atlantique

La Guilde continue à surveiller et à suivre de près la situation créée par le problème de l'amiante sur le navire de charge Atlantic. Pour le moment, des procédures de confinement et de réduction ont été mises en œuvre et la Guilde poursuit ses discussions avec la compagnie au nom des membres qui travaillent à bord de ce navire afin d'aborder les problèmes au fur et à mesure qu'ils surgissent. Il semble que le navire ne sera pas remis en service mais nous désirons toujours savoir ce que la compagnie compte faire à l'égard des officiers qui y travaillaient auparavant.

Association des pilotes maritimes du Canada (APMC)

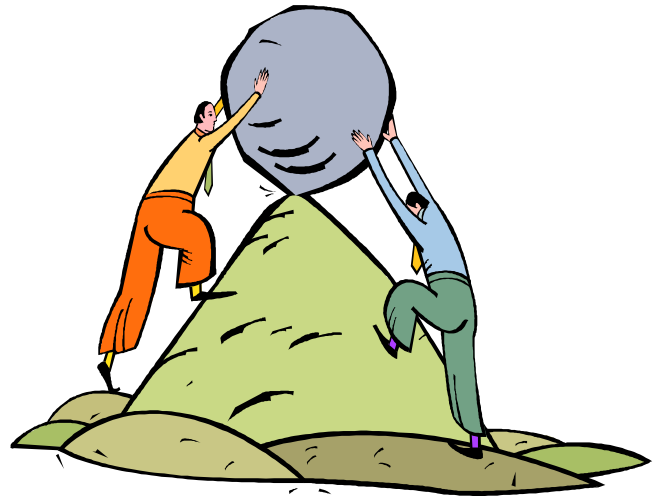


Les réunions du Conseil d'administration de l'Association des pilotes maritimes du Canada se sont tenues à Ottawa, les 25 et 26 mars. Au premier rang (de gauche à droite) : Joy Thomson (secrétaire-trésorière nationale, GMMC), Cap. Simon Pelletier (vice-président national, APMC), Cap. Bernard Boissoneault (vice-président, région des Laurentides, APMC), Cap. Michel Pouliot (président, APMC) et Cap. Mike Roman (vice-président, région du Pacifique, APMC). Au deuxième rang (de gauche à droite) : Cap. Andrew Rae (vice-président, région de l'Atlantique, APMC), Cap. Alex MacIntyre (président de la Division de l'Est, GMMC), Cap. Mike Burgess (vice-président, région des Grands Lacs, APMC), Cap. Neil MacDougall (président de la Division de l'Ouest, GMMC) et Cap. Mark Boucher (président national, GMMC). Absent de la photo: M. Bruce Carter (secrétaire-trésorier de la Division de l'Est, GMMC).

Négociations et griefs

Voici le statut des négociations actuellement menées par le personnel de la Division de l'Est et les comités de négociation :

- **Bay Ferries** – Les négociations sont terminées.
- **Marine Atlantique** – Les officiers de pont, les mécaniciens et les électriciens ont participé à de nombreuses séances de négociation directe. La prochaine séance pourrait déterminer l'orientation future puisqu'elle est prévue avoir lieu avec l'aide d'un conciliateur.
- **Marine Atlantique – Capitaines, chefs mécaniciens et chefs électriciens** – Il est prévu d'entamer les négociations au printemps.
- **Capitaines des traversiers provinciaux de Terre-Neuve** – Cet accord a été signé et les capitaines vont profiter du modèle établi par le gouvernement provincial concernant l'augmentation de 20 % du salaire.
- **NM Arctic** – Les négociations sont terminées et une nouvelle convention a été signée.
- **GLPA** – Deux groupes à GLPA ont des nouveaux contrats, l'un des groupes est encore en suspens et l'autre est parvenu à un règlement provisoire la première semaine d'avril - cet accord sera soumis prochainement à un vote.
- **Océanex** – Les négociations sont terminées et la convention a été signée.
- **Officiers de pont et mécaniciens d'Upper Lakes** – Les négociations sont terminées et les conventions ont été signées.
- **Maersk/Seabase - Officiers de pont et mécaniciens** - L'arbitrage s'est tenu le 23 mars 2009 et nous attendons la décision de la Commission d'arbitrage.
- **Maersk/Seabase** – Une session d'arbitrage de trois jours s'est tenue en janvier pour régler des problèmes en suspens concernant les capitaines et les chefs mécaniciens et nous avons récemment reçu la décision arbitrale. Elle comprend des augmentations de l'ordre de 40 000 \$ pour le renouvellement de cinq ans et nous donne un accès au moins partiel à un article sur le licenciement correct.
- **Cancrew** – La conciliation a résulté en janvier en une convention préliminaire pour les officiers de pont, les mécaniciens et les électriciens et les dossiers de vote ont maintenant été distribués aux membres en vue d'un vote. Cette première série de négociations a exigé beaucoup de travail et nous sommes curieux de connaître le résultat du vote des membres qui sera connu la première semaine d'avril.



- **Cancrew** – Capitaines et chefs électriciens – Nous prévoyons entamer des négociations en vue d'une première convention collective pour ce groupe une fois que l'issue finale de l'accord concernant les officiers de pont, les mécaniciens et les électriciens sera connue.
- **Cancrew – Umiak 1** – Les propositions étaient presque prêtes au moment de la rédaction de ce bulletin, et nous comptons les échanger avec la compagnie sous peu.
- **MacKeils** – Une convention collective a été signée mais nous nous enquêtons actuellement sur les actions qui ont donné lieu à une demande de révocation de l'accréditation auprès du CCRI. Comme nous nous y attendions, la demande a été rejetée.
- **OSG (Overseas Shirley)** – Un premier accord préliminaire est en cours d'édition. Nous nous attendons à ce qu'il soit soumis sous peu au vote des membres.
- **Capitaines de vedette de l'APA** – Les négociations sont terminées et le contrat a été signé.
- **Pilotes de l'APA** – Les pilotes de l'APA ont un accord préliminaire qui va être soumis au vote.
- **Rigel Shipping** – Les négociations sont terminées. Les membres ont refusé l'accord et ont appelé à la grève. La Guilde et la Compagnie se sont réunies en médiation; la Compagnie a modifié son offre et les membres ont accepté l'offre révisée.
- **Groupe Océan – Capitaines de remorqueur** – Aucun accord n'a été conclu et un vote de grève a eu lieu. Une offre révisée lors de la médiation a été acceptée par les membres.
- **Desgagnés Marine and Petro** – Les deux conventions en sont aux premières étapes de négociation.

Griefs :

Dans chaque bureau de la Guilde, le personnel s'occupe de divers griefs.

Dans chaque bureau de la Guilde, le personnel s'occupe de divers griefs. La charge de travail causée par les griefs à l'égard de Marine Atlantique seul est énorme. Nous faisons des efforts considérables pour ramener le climat des relations de travail au sein de cette compagnie à un niveau raisonnable. En attendant, nous nous occupons de griefs concernant l'impartition, le manque de travail (officiers non rappelés), l'excès de travail (officiers retenus contre leur gré), le licenciement et beaucoup d'autres qui semblent surgir presque quotidiennement. Marine Atlantique tente de revitaliser son équipe de gestion, ce qui pourrait mener à une meilleure coopération à l'avenir. Nous sommes assurément favorables à un changement car, à notre avis, la situation actuelle n'est bonne pour personne.

Des griefs relatifs aux licenciements et à la promotion sont en attente de règlement avec Océanex. Des questions de salaire sont encore en suspens pour les pétroliers d'Algoma ainsi que des problèmes d'interprétation avec Upper Lakes.

La Guilde s'efforce depuis sa création de ne pas déposer trop de griefs au nom de ses membres et de ne pas perdre trop de temps, au-delà des enquêtes, à s'occuper de griefs dont on ne peut prouver le bien-fondé. Nous essayons de discuter avec les employeurs pour calmer les situations difficiles susceptibles de donner lieu à des griefs. Si nous avons connaissance des circonstances suffisamment tôt, nous essayons de rectifier la situation ou au moins de mieux comprendre. Toutefois, nous savons aussi que les procédures de grief prévues dans nos conventions collectives sont là pour être utilisées quand une solution ne peut être trouvée. La Guilde suit ces procédures quand c'est nécessaire pour protéger ses membres.

Rappel aux membres de la Guilde

Nous rappelons une fois de plus aux membres de la Guilde que les cartes qu'ils ont reçues portent des numéros d'urgence à utiliser en cas d'incident maritime. Veuillez conserver ces cartes à portée de main et les utiliser si un incident se produit. Tous les appels d'urgence sont surveillés et il est important d'appeler dès que survient un incident.

Le rapport concernant la tragédie impliquant un navire garde-côtes et un bateau chasseur de phoques au large de Sydney, N.-É., a été récemment publié. Les membres de la Guilde ont été bien représentés tout au long du processus d'enquête. Un autre accident récent sur un navire de l'Algoma au Québec illustre, encore une fois, les dangers de la vie en mer et la nécessité d'être représenté par la Guilde.

La souffrance des familles de victimes d'accident est toujours immense et la Guilde compatit à leur douleur. Le stress est également intense pour nos membres qui sont confrontés aux traumatismes causés par l'accident proprement dit, ainsi qu'aux enquêtes et aux vérifications qui s'ensuivent. La Guilde utilise l'assurance de défense juridique au besoin pour protéger ses membres lors de ces incidents maritimes.



BUREAUX DE LA GUILDE - DIVISION DE L'EST

Bureau administratif de St. Catharines

Téléphone : 905. 685. 4224

Numéro sans frais : 1. 866. 685. 4224

Télécopieur : 905. 685. 1648

cmsgsc@cogeco.net

Québec

Téléphone : 418. 650. 6471

Numéro sans frais : 1. 877. 650. 6471

Télécopieur : 418. 650. 1484

quebec@cmsg-gmmc.ca

Dartmouth

Téléphone : 902. 466. 5622

Télécopieur : 902. 466. 5633

cmsgdrt@ns.sympatico.ca

St. John's

Téléphone : 709. 722. 1615

Télécopieur : 709. 722.1370

cmsgnf@nf.aibn.com